



Parc national  
des Écrins

**Conseil d'Administration du 30 novembre 2018**

**Résolution n° 2018/19- CA**

**Approuvant la signature du contrat d'objectifs et de performance  
2019-2023**

Le Conseil d'administration,

Sur rapport du directeur

AUTORISE

le directeur de l'établissement public Parc national des Écrins et le président du conseil d'administration à  
à signer le contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 entre l'État et l'établissement public du parc  
national des Écrins.

Le Président

Bernard HERITIER

Le Directeur

Pierre COMMENVILLE